



STUDIO DE L'INNOVATION

Le studio s'adresse aux chefs d'entreprises, directeurs innovations, directeurs de R&D, chefs de projet qui souhaitent accroître leurs performances et élargir leur réseau pour bénéficier d'avancées en recherche et innovation. Le studio est coordonné par l'ANRT et mis en œuvre par les Arts et Métiers ParisTech (ENSAM), le CEA, l'INRAE, l'ONERA et Sorbonne Université. Il se compose de deux étapes principales dont la première est dédiée à la formation à l'innovation en partenariat. La seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre le participant et les experts des organisations de recherche partenaires du Studio.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat et s'engager dans une relation partenariale.
Structurer une démarche d'innovation.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte à tous.

POUR QUI

Directions de PME, CEO de start-ups, directions innovation, directions R&D, responsables de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams). Session en présentiel (dans les locaux de l'ANRT).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 L'entrepreneur au pays des chercheurs

Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat
Comprendre la plus-value du partenariat public/privé

10h00 Innover en partenariat

Comprendre le processus d'innovation et son écosystème
Positionner son projet dans la chaîne de l'innovation

11h30 Construire un projet d'innovation partenariale

Décrypter les modalités de partenariat public/privé
Comprendre sa place dans un projet en partenariat
Évaluer les ressources nécessaires et les prérequis à la relation partenariale

12h30 Pause déjeuner

14h00 Trouver sa place dans le programme européen Horizon Europe

Les opportunités pertinentes pour les entreprises
- les projets collaboratifs
- le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)

15h30 Rentabiliser les résultats d'un projet

Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur

16h30 Échanges, questions et retours d'expériences

17h00 Préparer l'étape 2 du Studio

Les entretiens ou comment trouver les bons partenaires et les bonnes compétences

17h30 Questions & Réponses Fin de la journée



OUVERT À TOUS



7 HEURES



PRÉSENTIEL
ET DISTANCIEL



525 € HT



RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.